La guerre de demain

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **3 (1928)**

Heft 13

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-710321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

nez d'un coup d'épée. Ecumant de douleur et de colère, il enfonce ses éperons dans les flancs de sa monture qui bondit renversant deux Genevois, et s'enfuit ventre à terre. Profitant d'un moment de confusion, les autres seigneurs parviennent à échapper à leurs adversaires et filent sur les traces de leur chef. Mais toute la petite troupe des citoyens se lance immédiatement à leur poursuite en appelant à l'aide.

Filant comme le vent, Pontverre arrive vers la porte de la Corraterie. C'est par là qu'il espère s'enfuir. Mais il trouve les deux battants solidement fermés et verrouillés. Perdant la tête, il se réfugie alors dans la maison de la Monnaie et lance son cheval affolé à l'assaut des escaliers. Arrivé comme par miracle sur le premier palier, il met pied à terre et, abandonnant sa monture, il entre dans une chambre où il se cache sous un lit.

Une sueur froide perle sur son front. Sa blessure lui arrache des gémissements de douleur. Il tremble, il a peur.

Soudain, il entend du bruit dans la maison. On chuchote. Puis: «Par ici, crie tout à coup une voix. Il est là-haut, je vois son cheval. Venez vite!»

Une ruée dans l'escalier. Pontverre s'arme de son poignard. Il claque des dents. La porte s'ouvre brusquement. Une demi-douzaine de citoyens entrent dans la chambre. Ils ne sont pas longs à découvrir leur homme et le focent à sortir de sa cachette à coups de pointes de sabre.

Prompt et rageur, Pontverre se redresse, se précipite sur Amidière et lui enfonce son poignard dans la cuisse.

Ce fut sa condamnation à mort. Six épées lui passèrent au travers du corps. Avec un râle horrible, il s'affaissa sur le plancher, baigné dans une mare de sang.

Ainsi périt Messire de Pontverre, sieur de Ternier, gentilhomme assassin, digne vassal de son seigneur et maître, le duc de Savoie. («L'Illustré».)

La guerre de demain.

Les staticiens des Universités qui ne sont certes pas des enfants s'amusant à des jeux pseudo-scientifiques connaissent bien les phénomènes périodiques. La guerre de 1914 était sinon prédite du moins calculée (c'est plus grave!) et on nous annonce d'autres calamités du même genre pour un temps peu éloigné. Voilà qui fera rêver les pacifistes acharnés qui veulent licencier notre armée et nous exposer à toutes les horreurs d'une invasion!

La cause de la paix fait cependant des progrès et les gouvernements sont bien obligés de tenir compte des idées nouvelles.

En France par exemple, on diminue chaque année les effectifs malgré les cris d'alarme des nationalistes! Hier encore la Chambre des députés qui vient d'être renouvelée a voté, avant sa séparation, un projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée:

La France possèdera dès maintenant 346 000 hommes dans ses troupes, dont 106 000 seront des soldats de carrière. L'infanterie, reine des batailles jusqu'à ce jour, comptera 150 000 fantassins, la cavalerie 31 100 (c'est beaucoup, mais la fameuse motorisation dont on a beaucoup parlé n'a pas encore fait ses preuves définitives et il faut laisser au cheval ses prérogatives!), l'artillerie 65 900, le génie 21 000, l'aéronautique 27 400 (dans quelques années les armées tout entières s'envoleront dans le ciel!), le train des équipages 5300, l'infanterie coloniale 27 000 et l'artillerie coloniale 7 400.

Voilà certes des chiffres imposants surtout si on y ajoute 45 000 Algériens, 11 700 Tunisiens, 23 700 Marocains, 47 000 Sénégalais, 9000 Malgaches de Madagascar et 18 000 Indochinois- en plus de cela environ 10 000 indigènes auxiliaires serviront dans les rangs, quoique non combattants. L'infanterie qui compte 136 régiments en perdra 24 par cette nouvelle répartition, la cavalerie se verra amputée de 21 (sur 64) et l'artillerie de 20 (sur 83).

Les chars de combat dont se servaient déjà les vieux Helvétes de Divico n'auront pas l'autonomie (rien de nouveau sous le soleil!) car on s'est méfié de «la multiplicité des armes»; on les a rattachés tout simplement à l'infanterie.

La nouvelle loi française envisage encore la création d'un service de constructions et de fabrications militaires et d'un service général d'études et de gestion du matériel. Voilà certes un sérieux effort vers la paix; mais voilà aussi qui doit nous inciter à conserver intacte notre solide petite armée.

Nous ne suspectons les intentions d'aucun de nos grands voisins, mais nous restons au garde-à-vous pour parer à tout danger extérieur... et intérieur! D.

Eugène Buffat membre d'honneur de l'A.S.S.O.

La mission qui nous est dévolue, de venir quelques instants, vous entretenir du nouveau membre d'honneur, que l'assemblée des délégués a proclamé comme tel en date du 20 mai écoulé nous fait le plus grand plaisir.

Eugène Buffat, né en 1856, fut fourrier d'infanterie et fonctionna dans un bataillon vaudois. Excellent sous-officier, il ne tarda pas à s'intéresser à tout ce qui touchait l'armée soit direct ou indirectement.

Il participa en 1884 à la fête fédérale des sous-officiers à Genève, à l'occasion de l'inauguration du monument du général Dufour. Et c'est au cours d'une promenade sur le bleu Léman, le 3 juin 1884, que quelques sous-officiers de la grande cité horlogère furent sollicités de fonder une section de sous-officiers. Buffat écouta ce conseil qui fort heureusement tombait en bonne terre! Malgré le rude climat de la montagne, le grain leva l'année suivante, le 1er mai 1885, et par lettre du comité central du 16 juin de la même année, la section des montagnes était reçue comme «section fédérale de sous-officiers». Eugène Buffat fit donc partie de la commission qui s'occupa très activement de la propagande pour réunir en «société» les sous-officiers de la Chaux-de-Fonds. On écoutait toujours ses excellentes idées, ses judicieux conseils et c'est sous son heureuse et bienveillante influence que les sous-officiers participèrent en 1885 à la fête fédérale de Fribourg, en 1887 à Lucerne, 1889 à Lausanne, en 1891 à Hérisau.

En 1889 déjà, à Lausanne, Chaux-de-Fonds fut sollicitée par les lausannois et les Genevois d'organiser la prochaine fête fédérale en 1891, comme Hérisau, pour la seconde fois s'était mise sur les rangs, Chaux-de-fonds s'effaça pour cette date, et conserva son intention de revendiquer la fête fédérale pour 1893.

Le fourrier Buffat, à cet époque secrétaire de la section, fit des merveilles, il s'occupa de A presqu'à Z, du commencement à la fin, de tous les préparatifs concernant la future fête, et fut chargé ensuite de faire un rapport sur l'entreprise projetée, rapport qui fut présenté